

La place de l'éducation artistique et culturelle dans l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

21 janvier 2026

Adrien David, IA-IPR de Lettres
Copilote de la mission académique Éducation à la sexualité

Mission académique Education à la sexualité :



- Un pilotage interdisciplinaire et intercatégoriel : Aline Bohly, IA-IPR SVT, Adrien David, IA-IPR lettres, Aline Delinchant, ICT
- Une chargée de mission EAS : Chrystelle Roucher
- Un groupe de pilotage élargi : corps d'inspection, chefs d'établissement, formateurs et formatrices, représentants des autres missions ou services académiques (DAAC, CLEMI, égalité filles-garçons et LGBTphobies)
- Une équipe de formateurs et de formatrices Education à la sexualité, interdisciplinaire et intercatégorielle
- Un réseau de référents en circonscription pour le 1^{er} degré, en établissement pour le 2^d degré

Dans le premier degré, une IEN en charge de l'EVAR dans chaque département

77 : Sophie Fort

93 : Brigitte Bertin

94 : Anne Fragola

- 1. Le cadre de l'Education nationale**
 - 2. Les enjeux de l'EVARS**
 - 3. Quelle place pour les partenaires artistiques et culturels ?**
 - 4. Témoignages de Laura Fernandez et Prune Mestre, professeures-relais**
 - 5. Ressources nationales et académiques**
-

1. Le cadre de l'Education nationale

Code de l'éducation : Article L312-16 (imposé par la loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception)

Une **information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène**. Ces séances présentent une **vision égalitaire des relations** entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du **respect dû au corps humain**. Elles peuvent associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2212-4 du code de la santé publique ainsi que d'autres **intervenants extérieurs** conformément à l'article 9 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement.



CIRCULAIRE NATIONALE DU 4 FÉVRIER 2025

La circulaire :

- précise les modalités d'application du programme d'EVARS ;
- définit les principes éthiques et pédagogiques de l'EVARS ;
- précise les modalités du pilotage :
 - rôle des directeurs/directrices et des chefs d'établissement
 - rôle du référent en circonscription ou en établissement
- cadre les interventions des partenaires extérieurs.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo6/MENE2503565C?Cookies=true>

Une éducation obligatoire encadrée par un programme national

Rentrée 2025



Un programme ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité



Pourquoi ?

- Transmettre des valeurs de respect de soi et des autres
- Prévenir les discriminations
- Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons
- Lutter contre les violences et le harcèlement



Comment ?

- 3 séances par an adaptées à chaque âge
- Des programmes progressifs pour développer des relations respectueuses :
 - 1^{er} degré : les apprentissages portent sur la vie affective et n'abordent pas la sexualité
 - 2^d degré : notions de biologie, prévention et droits humains



Objectifs à l'école maternelle et élémentaire

- Apprendre à se connaître et à connaître son corps
- Améliorer le bien-être
- Permettre des choix responsables
- Respecter les autres et vivre ensemble
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles

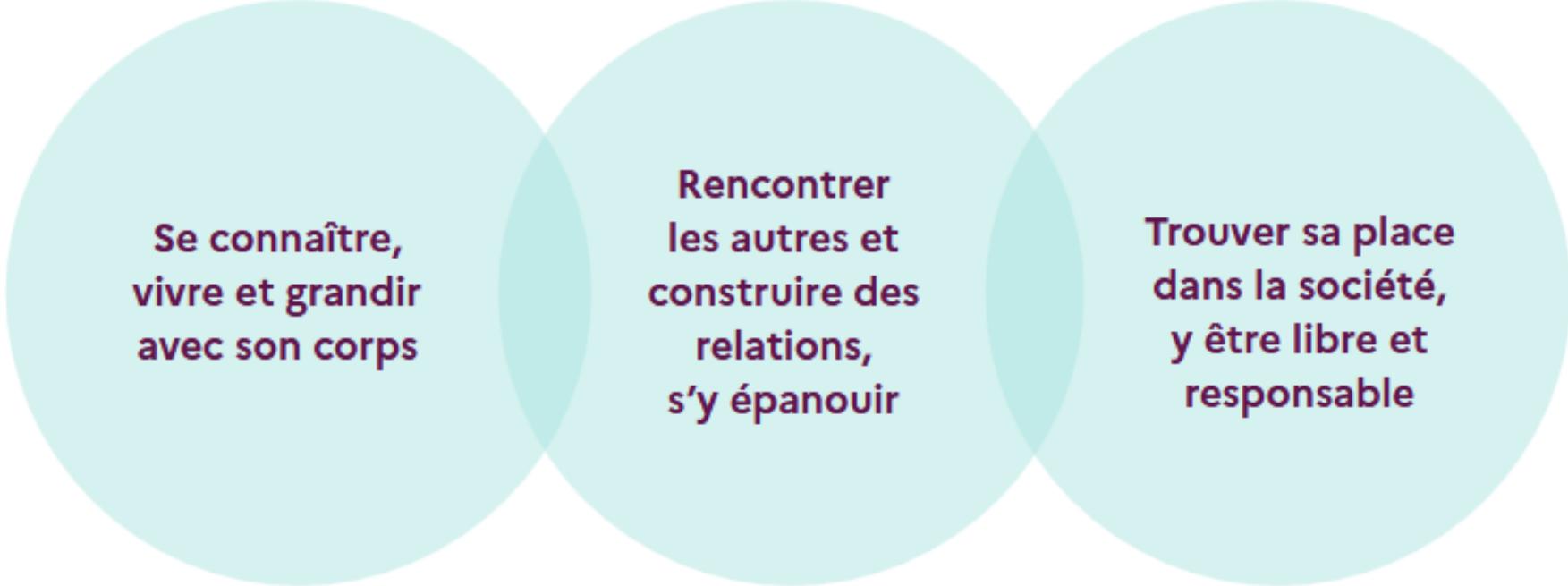


Objectifs au collège et lycée

- Transmettre des connaissances sur la sexualité et la santé
- Favoriser des choix éclairés et responsables
- Lutter contre les discriminations
- Prévenir les violences sexuelles et le harcèlement
- Construire des relations épanouissantes



Les trois axes du programme, de la maternelle à la terminale



**Se connaître,
vivre et grandir
avec son corps**

**Rencontrer
les autres et
construire des
relations,
s'y épanouir**

**Trouver sa place
dans la société,
y être libre et
responsable**

Des objectifs d'apprentissage pour chaque niveau

- Pour chaque niveau, trois objectifs d'apprentissages sont définis.
- Ils correspondent aux trois axes du programme.

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
À aborder avant 4 ans	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus.	Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.
À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	Connaître son corps et identifier des émotions.	Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à eux.	Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.
À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	Connaître son corps, ses sensations et ses émotions.	Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre.	Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.
CP	Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité.	Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres.	Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité.	Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine.	Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.

En maternelle

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
A aborder avant 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> Connaître son corps. Comprendre ce qu'est l'intimité. 	<ul style="list-style-type: none"> Apprendre à exprimer son accord ou son refus, apprendre à envisager et à respecter un refus. 	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender et comprendre l'égalité entre les filles et les garçons et la liberté d'être soi-même.
A partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	<ul style="list-style-type: none"> Connaître son corps et identifier des émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier une personne de confiance (adulte, enfant), apprendre à faire appel à eux. 	<ul style="list-style-type: none"> Vivre l'égalité entre les filles et les garçons. Découvrir les différentes structures familiales et les respecter.
A partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés	<ul style="list-style-type: none"> Connaître son corps, ses sensations et ses émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier différents types de sentiments dans sa relation à l'autre. 	<ul style="list-style-type: none"> Découvrir les ressemblances et les différences entre les autres et soi, respecter les autres dans leur différence ; être respecté par eux.

En élémentaire

Niveaux	Se connaître, vivre et grandir avec son corps	Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir	Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable
CP	<ul style="list-style-type: none"> Connaître son corps et comprendre ce qu'est l'intimité. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre la diversité des émotions et des sentiments : les siens et ceux des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Appartenir à une famille, comprendre la nature, la fonction et le sens des liens familiaux.
CE1	<ul style="list-style-type: none"> Grandir, avoir une bonne connaissance et estime de soi, protéger son intimité. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les différentes dimensions (affectives, éthiques, sociales et légales) d'une relation humaine. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des relations égalitaires, repérer des discriminations issues de stéréotypes, notamment de genre.
CE2	<ul style="list-style-type: none"> Se sentir bien dans son corps et en prendre soin. 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre ce qu'est le consentement et les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer ou d'accepter et de respecter un refus. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître ses droits.
CM1	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les changements de son corps. 	<ul style="list-style-type: none"> Apprendre à développer des relations constructives et à repérer les situations de harcèlement. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des relations égalitaires et positives ; comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations.
CM2	<ul style="list-style-type: none"> Connaître et comprendre les changements de son corps et celui des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des relations positives, apprendre à repérer et se protéger des violences sexistes et sexuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les risques liés à l'usage du numérique et d'Internet.

Au collège

Sixième	Comprendre et apprendre à vivre les changements de son corps.	Entrer en relation avec les autres et comprendre que les relations peuvent changer.	Trouver sa place au sein d'un groupe sans renier ses propres sentiments, respecter les autres et en être respecté.
Cinquième	Développer librement sa personnalité sans se sentir obligé ou contraint.	Choisir ses relations : connaître et assumer ses préférences, comprendre qu'elles peuvent évoluer.	Distinguer vie publique et vie privée, en réfléchissant à ce que signifie la liberté individuelle, en particulier sur les réseaux sociaux.
Quatrième	Aborder la sexualité comme une réalité complexe pouvant faire intervenir le plaisir, l'amour, la reproduction, etc.	Développer une compréhension critique et respectueuse des relations interpersonnelles et des enjeux associés à la sexualité ; favoriser des choix responsables et protecteurs en matière de santé sexuelle et relationnelle.	Étudier des représentations de la sexualité dans l'espace public et en examiner leur dimension égalitaire ou inégalitaire.
Troisième	Interroger les liens entre bonheur, émotions et sexualité.	Construire une relation réciproque et égalitaire ; savoir reconnaître et caractériser des contextes de danger et de vulnérabilité.	Inscrire la sexualité dans la définition et le respect des droits humains.

Au lycée (programme commun voies GT et pro)

Seconde	Prendre soin de son corps et développer une image positive de soi.	Reconnaitre et comprendre ses émotions, ses sentiments et ceux des autres.	Se protéger et protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux.
Première	Faire des choix en restant maître de soi et attentif à sa santé.	Désirer et vouloir, donner ou refuser son consentement, savoir être libre et respecter les autres et leurs propres libertés.	Être soi, entre acceptation et déni.
Terminale	Reconnaitre ses émotions et ses désirs pour mieux se connaître.	S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre.	Être libre d'être soi parmi les autres et réfléchir aux conditions sociales garantissant cette liberté.

En CAP (programme du lycée adapté sur deux ans)

Première année de CAP	Prendre soin de son corps et développer une image positive de soi.	Reconnaitre et comprendre ses émotions, ses sentiments, et ceux des autres ; donner ou refuser son consentement.	Se protéger et protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux.
Deuxième année de CAP	Se connaître, rester maître de soi.	S'épanouir dans une relation équilibrée à l'autre.	Être libre d'être soi parmi les autres et réfléchir aux conditions sociales garantissant cette liberté.

Des sujets-phares de la maternelle au lycée

École
maternelle

École
élémentaire

Collège

Lycée



Consentement

Numérique et réseaux sociaux

Égalité et lutte contre discriminations et le harcèlement

Connaissances scientifiques (le corps, la puberté, etc.)

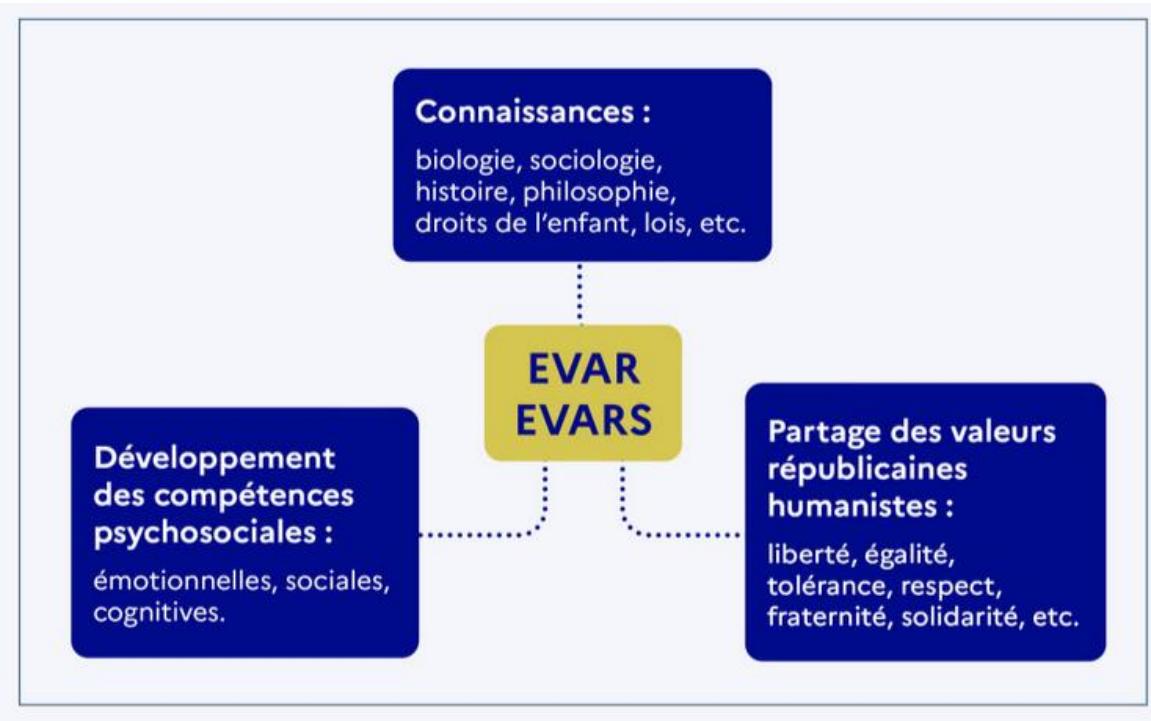
Santé

2. Les enjeux de l'EVARS

Les finalités de l'EVARS selon le programme

- *Elle vise l'égalité de considération et de dignité, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes.*
- *Elle contribue à la lutte contre les discriminations énoncées à l'article 225-1 du Code pénal et opérées entre les personnes sur le fondement « de leur sexe », « de leur identité de genre » et « de leur orientation sexuelle » (hétérosexualité, homosexualité, bisexualité, asexualité).*
- *Elle éduque au principe du consentement et contribue à la prévention des différentes formes de violences, notamment des violences sexistes et sexuelles.*
- *Elle contribue au repérage de l'inceste.*
- *Elle vise à construire une culture commune de l'égalité et du respect.*

Une éducation qui vise le développement de connaissances, de compétences psychosociales et de valeurs républicaines



L'intersection de ces trois champs permet **une approche globale, positive et bienveillante**.

Une éducation au croisement d'enjeux de santé publique et de citoyenneté

Cette éducation aborde :

- des questions de santé publique ;
- la promotion d'une culture de l'égalité ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles ;
- la protection des droits humains.

Elle favorise :

- le développement des compétences psychosociales ;
- l'amélioration du climat scolaire.

Une mise en œuvre qui repose sur des principes éthiques

Respecter et mettre en œuvre les principes éthiques suivants :

- ✓ instaurer et assurer un climat de confiance par une **posture ouverte, neutre et bienveillante, sans jugement** ;
- ✓ encourager le respect de la parole de chacun durant la séance et en dehors ;
- ✓ respecter chaque personne, aussi bien dans sa prise de parole que dans son silence ;
- ✓ favoriser les échanges et la réflexion par **des questionnements, sans imposer ses propres questions et réponses** ;
- ✓ maintenir les échanges dans le cadre de ce qui peut être partagé publiquement, **sans entrer dans le champ de la vie privée ou de l'expérience personnelle**.

Point de vigilance : quand l'artiste parle de son intimité, de sa sexualité (dans son œuvre ou lors d'une rencontre avec des élèves)



Il convient de distinguer la parole directe de l'artiste sur sa vie personnelle du propos porté par son œuvre et sur son œuvre.



Les échanges entre l'artiste et les élèves doivent être préparés avec l'artiste d'une part, les élèves d'autre part, et systématiquement orientés vers un discours sur son œuvre. On évite les échanges improvisés.



L'artiste doit s'engager à ne pas encourager un discours sur la vie intime des élèves.

Point de vigilance : éducation à la sexualité ≠ éducation sexuelle



On vise la généralité : il ne s'agit pas de faire parler les élèves de leur propre sexualité ou d'enseigner des pratiques sexuelles.



Il s'agit de comprendre les différentes dimensions de la sexualité (affective, biologique, culturelle, sociale).



Et de permettre à chaque jeune de développer un rapport serein à la sexualité.

Point de vigilance : approche préventive mais positive



La prévention des IST, des grossesses non programmées, des violences sexuelles (intra et extrafamiliales) et des discriminations liées au genre ou à l'orientation sexuelle sont au cœur du programme.



Mais l'EVARS a pour finalité de permettre à tous et toutes de développer un rapport positif à la sexualité : cette dimension ne doit pas être minorée dans le parcours des élèves.

Point de vigilance : libérer la parole ?



On vise la libération de la parole pour aborder des thèmes jugés parfois gênants par les adultes ou les jeunes.



Mais les élèves ne doivent pas être amenés à parler de leur propre sexualité. Leur intimité doit être protégée par rapport au groupe et aux adultes.



Il s'agit de leur permettre d'identifier les personnes et les lieux permettant de partager une expérience intime en toute sécurité.

Point de vigilance : les élèves = un public captif



Un élève ne peut quitter un musée ou une salle de spectacle si ses convictions ou sa sensibilité sont heurtées, contrairement à un public adulte.



Cela peut contribuer aux réactions vives lorsque les œuvres, les artistes et/ou l'école sont à l'origine de conflits de loyauté avec les valeurs familiales, culturelles et/ou religieuses des élèves.



D'où la nécessité de ne pas chercher à les « bousculer ».

Point de vigilance : éduquer ≠ militer



Cela implique une forme de neutralité des intervenants, personnels de l'EN ou des structures artistiques et culturelles.



Cela implique de ne pas exprimer de jugement sur les propos ou les représentations des élèves.



L'éducation vise l'émancipation des élèves, le militantisme vise des changements liés aux valeurs des militants, qu'on ne peut imposer aux élèves dans un cadre scolaire, aussi louables soient-elles.

Point de vigilance : l'EVARS se pense dans un temps long



Un spectacle ou la visite d'un lieu artistique ne suffisent pas seuls à faire évoluer les représentations des élèves.



D'où la nécessité d'inscrire les partenariats avec les structures artistiques et culturelles dans un projet d'EVARS global, à l'échelle de la scolarité, en respectant la progressivité du programme.



Et donc de se fonder sur l'expertise des référents EVAR-S en circonscription ou en établissement.

Point de vigilance : la question de la mixité

-  L'EVARS est une éducation parmi les autres.
-  Aucune thématique abordée dans le programme ne concerne qu'un seul genre, une seule catégorie d'élèves.
-  Il est essentiel d'encourager les activités destinées à renforcer l'égalité et le respect entre les filles et les garçons et, d'une façon générale, entre tous les jeunes, indépendamment de leur identité de genre et/ou de leur orientation sexuelle ;
-  Les séances non mixtes ne sont pas évoquées par programme ni par la circulaire. Au contraire, sont recommandées des activités en mixité (Ex : tournoi sportif mixte).

Point de vigilance : la question de la mixité



La non-mixité peut renforcer les stéréotypes et est souvent justifiée par une généralisation problématique sur un plan éthique (« les garçons seraient comme ceci », « les filles seraient comme cela », « ils ne seraient pas capables de discuter ensemble »).



Certains élèves, notamment les élèves LGBT, peuvent se sentir mal à l'aise dans un groupe non-mixte (cf. les travaux de la sociologue Gabrielle Richard).



L'EVARS est obligatoire, les élèves sont captifs. Elle doit être distinguée d'un groupe de parole, auquel un élève participe s'il le souhaite ou non.



On y acquiert des connaissances et des compétences communes, qu'on soit une fille ou un garçon.

Point de vigilance : le lien entre l'EVARS et les questions d'égalité

- La lutte contre les discriminations liées au genre est un objectif majeur de l'EVARS.
- Mais l'EVARS ne se limite pas à la question de l'égalité entre les filles et les garçons, de même que cette thématique ne peut être abordée seulement à travers le prisme de la sexualité.
- L'entrée par la question de l'égalité entre les filles et les garçons ne doit pas conforter une vision binaire des genres.
- Les élèves LGBTQIA+ ont le droit à une EVARS qui ne les envisage pas uniquement à travers le prisme des discriminations dont ils pourraient être victimes.
- La transidentité est abordée à travers la notion d'identité de genre, mais elle ne peut être cantonnée à une question de sexualité (puisque l'orientation sexuelle d'une personne cisgenre ou transgenre n'est pas déterminée par son identité de genre).

3. Quelle place pour les partenaires artistiques et culturels ?

Pré-requis pour les partenaires

Circulaire du 4 février 2025 :

L'intervention d'associations agréées et d'institutions partenaires, lorsqu'elle a lieu, est systématiquement anticipée et coordonnée. Pour plus de cohérence et d'efficacité, ces interventions font l'objet d'une préparation en amont avec les membres de l'équipe éducative et sont construites en lien avec les enseignements.

En cas d'intervention d'un partenaire extérieur institutionnel ou associatif, les interventions sont toujours assurées par un binôme comprenant obligatoirement un personnel de l'éducation nationale. Elles se déroulent conjointement sous la responsabilité pédagogique d'un membre de l'équipe éducative (professeur, conseiller principal d'éducation, infirmier, assistant de service social, médecin, psychologue de l'éducation nationale, etc.) et sous la responsabilité du chef d'établissement.

Listes des associations agréées :

- Nationale : <https://www.education.gouv.fr/les-associations-agreees-par-l-education-nationale-6797>
- Académique : <https://www.ac-creteil.fr/associations-121666>

Quelle implication pour les partenaires ?

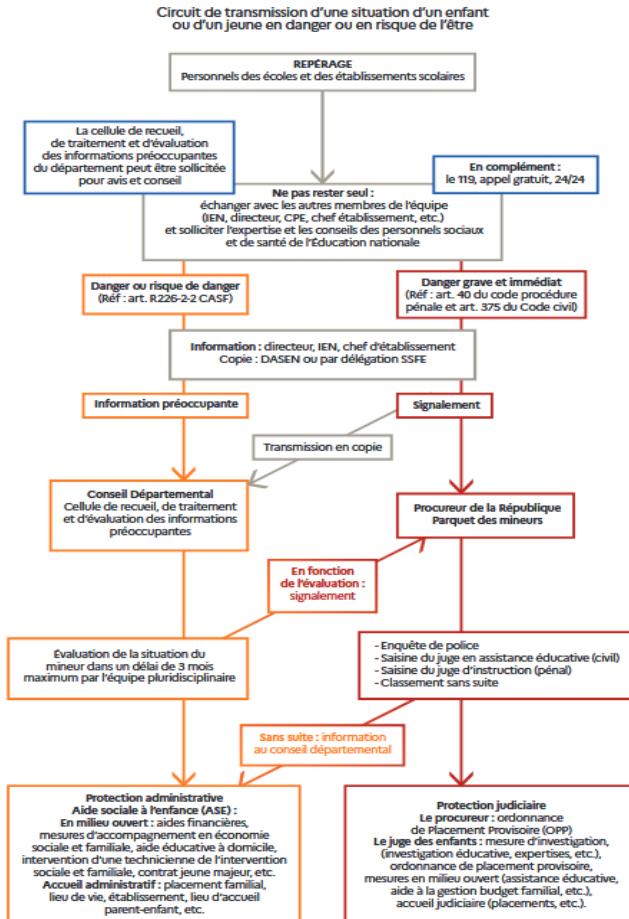
-  S'inscrire dans le cadre éthique de l'Education nationale.
-  S'assurer qu'un personnel de l'EN est toujours présent avec les élèves.
-  Ne pas proposer d'offre pédagogique « clés en main » sur l'EVARS mais co-construire et co-animer la venue des élèves avec les personnels de l'école ou de l'établissement.
-  Réagir de manière adéquate en cas de révélation d'élève ou de propos problématiques, en lien avec les personnels de l'EN.
-  Penser l'inscription de l'action pédagogique dans le projet global de l'école ou de l'établissement.
-  Evaluer l'action (questionnaire, réunion de bilan).

Point d'attention : les révélations d'élèves

Une ressource : le vademecum sur les violences sexuelles intrafamiliales

(pp. 36-38 : partie consacrée aux partenaires et témoignage de l'association « Je. Tu. Il... »)

<https://eduscol.education.fr/document/12583/download?attachment>



4. Témoignages de Laura Fernandez et Prune Mestre, professeures-relais

Prune Mestre, professeure-relais au théâtre Gérard Philipe, Saint-Denis

Laura Fernandez, professeure-relais au musée Rodin, Paris



Pourquoi sont-ils tous nus?

Parler des divers rôles de la représentation du nu,
pour l'universalité du propos, représentation
mythologique, pour la justesse de la représentation du
mouvement ou du corps anatomique, pour la
représentation de l'amour.

Auguste RODIN,
Le penseur,
1881

Bronze

H. : 71,5 cm ; L. : 43,5 cm ;

P. : 56,5 cm



Auguste RODIN,
*Iris réveillant une
nymphé,*
1885

Bronze

H. : 34,1 cm ; L. : 26,3 cm ;
P. : 22 cm



Comment accueillir ensemble des élèves ayant des approches sensibles diverses?

Entre celui ou celle qui ne se sentent pas prêt et ceux ou celles qui ont envie de voir ces représentations.

Ne pas imposer davantage que les sculptures.

Autonomie dans le choix des œuvres dans certaines salles.

Auguste RODIN,
*Iris, messagère des
dieux*, 1895

Fonte en 1916

H. : 83 cm ; L. : 93 cm ; P. : 42 cm

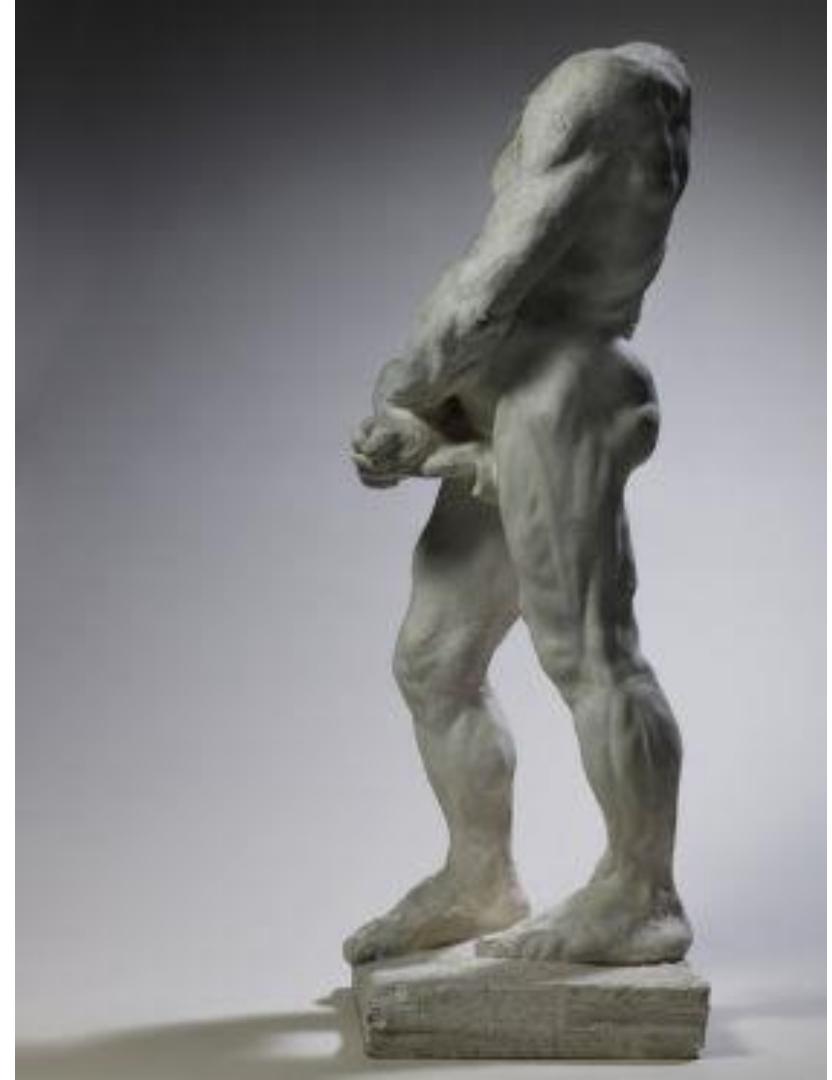
Volonté explicite de montrer le
sexe féminin
À la hauteur du regard du visiteur



Auguste RODIN,
*Balzac première
étude de nu F dit en
athlète*, 1896

Plâtre

H. : 93,3 cm ; L. : 42 cm ; P. : 34,5 cm
; Pds. : 17,2 kg



Le cas du parcours « Dire l'amour » beaucoup demandé y compris en dehors de la 4^e

Les collègues se disent **rassurés d'être dans un espace muséal** et non seuls dans leur salle pour aborder la représentation des corps nus. Certains collègues préfèrent que ce soit un tiers qui aborde ce sujet avec les élèves.

Besoin de remettre de la poésie et de la complexité dans les visions de l'amour.

Auguste RODIN, *Le baiser*, 1881-1882

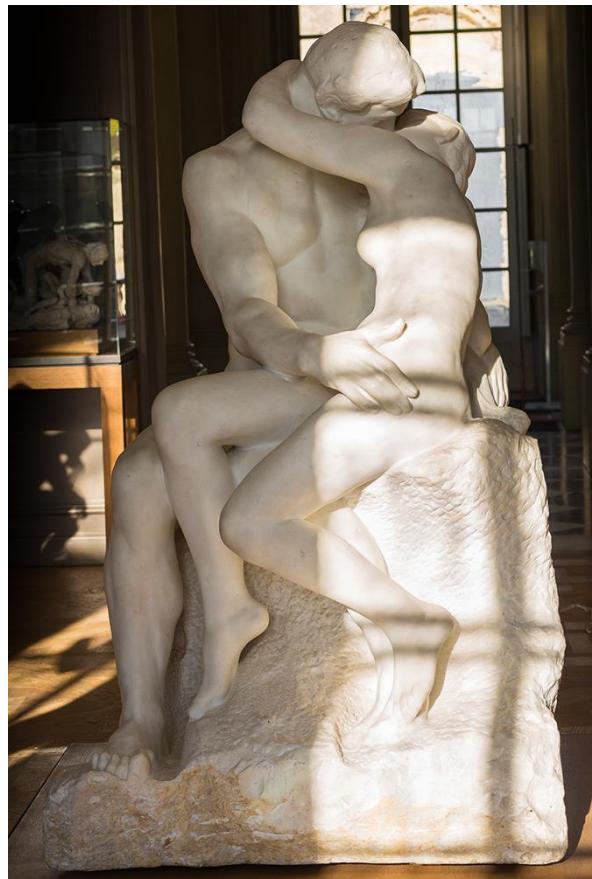


Terre cuite H. : 78,7 cm ;
L. : 52,5 cm ; P. : 51,8
cm ;

Marbre, H. 181,5 cm ; L.
112,5 cm ; P. 117 cm

© Agence photographique du musée
Rodin - Jérôme Manoukian

Suggérer ou
montrer??



Camille CLAUDEL,
La Valse, 1893
Bronze

H. : 43,2 cm ; L. : 23 cm ; P. : 34,3 cm
; Pds. : 17,8 kg



5. Ressources nationales et académiques

Eduscol – Les enjeux de l'EVAR-S

Programme



Circulaire

education.gouv.fr

FAQ

Foire aux questions



Une foire aux
mise en œuvre
maternelle et
relationnelle,

Connaitre les enjeux de l'éducation à la sexualité

Ajouter à une sélection

Éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) à l'école maternelle et à l'école élémentaire
Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) au collège et au lycée

Mis à jour : février 2025

L'éducation à la sexualité vise principalement le développement de comportements responsables et respectueux de soi et des autres. En cela, elle s'inscrit pleinement dans les missions de l'école qui joue un rôle essentiel dans la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents, en tant que futurs citoyens. L'éducation à la sexualité prend la forme d'une **éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR)** à l'école maternelle et à l'école élémentaire, puis d'une **éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)** au collège et au lycée.

Une éducation obligatoire

Depuis la loi n°2001-588 du 4 juillet 2001, l'éducation à la sexualité est une éducation obligatoire. L'article L. 312-16 du code de l'éducation précise ainsi qu'elle doit être dispensée dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles par groupe d'âge homogène. Cette disposition s'applique à l'ensemble du territoire, tant dans les établissements publics que dans les établissements privés sous contrat.

<https://eduscol.education.fr/2078/connaître-les-enjeux-de-l-éducation-la-sexualité>



Eduscol – Mise en œuvre de l'EVAR-S



Programme

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU CRÉDISSAGE ET DE LA RECHERCHE

Un programme ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

• Présentation du programme de l'Académie de Créteil

• Présentation du programme de l'Académie de Paris

• Présentation du programme du collège, du lycée, de l'université, de la formation initiale et à la recherche

Circulaire

education.gouv.fr

Système éducatif | Enseignement | Vie scolaire | Maires et ressources humaines | Bureau officiel | Accès rapide

Accès à la circulaire officielle | Bulletin officiel | Bulletin officiel n° 4 du 4 février 2023 | Mise en œuvre de l'éducation à la vie affective et relationnelle dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur

BO LE BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports publie des actes administratifs, décrets, arrêtés, notes de service, etc. Mis en place de mesures nécessaires et aux opérations essentielles de gestion tout au long de toutes les épreuves

FA

Q Foire aux questions

Une foire aux
mise en œuvre
maternelle et
relationnelle,

Foire aux questions

Liens utiles

FAQ

Repères de mise en œuvre

Second degré

Repères pour la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Le projet en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité entre 2023 et 2025. Il définit la migration de l'enseignement de la communauté éducative, professionnels et personnels éducatifs, sociaux et de santé vers une approche intégrée de l'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité.

Ce document propose des repères concrets, recueillis et élaborés spécialement pour assurer une mise en œuvre serrée du programme, à travers au moins trois séances thématiques consacrées à l'organisation pratique annexe pour chaque niveau d'enseignement.

Les repères sont organisés :

- le 1er octobre 2023 et à la rentrée 2023 dans les établissements pilotes du Bureau officiel de l'éducation nationale du sport et de la jeunesse (BONES), le 6 février 2025.
- à la rentrée 2024 pour les autres établissements, avec un enjeu de l'éducation à la sexualité.
- Le site www.eduscol.education.fr sera mis à disposition.
- Les repères thématiques nationaux accessibles en autoformation, intégrant l'émission régionale sur les programmes dédiés au programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité.

fliers pour les familles

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU CRÉDISSAGE ET DE LA RECHERCHE

Éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité en 6^e et en 5^e

→ Pourquoi ?

- Transmettre des valeurs fondamentales : respect de soi et des autres, prévenir les discriminations, favoriser l'égalité filles-garçons, protéger contre toutes les formes de violence.
- Comment ?
- Au moins 6 séances par an conformément à la loi.
- Encourager un engagement citoyen et familial.

Les livrets pédagogiques

• Livret d'accompagnement

- Annexe ↴

EDUSCOL

Enseignement et formation

Scolarité de l'élève et diplômes

Vie des écoles et des établissements



Accueil > Enseignement et formation > Thématiques > Promotion de la santé > Mettre en œuvre le programme EVAR/EVARS

éducation à la sexualité éducation à la santé

Sommaire

Des repères pour la mise en œuvre du programme

Le programme

Une foire aux questions

Des flyers pour les familles

Les livrets pédagogiques

Annuaire des équipes académiques de pilotage de l'éducation à la sexualité

Sur le même thème

Dans la même rubrique

Comment aborder la prévention des conduites addictives à l'école ?

Connaître les enjeux de l'éducation à la sexualité

Focus : prévention de la prostitution des mineurs

Mettre en œuvre le programme EVAR/EVARS

Afin d'accompagner les équipes des écoles et établissements scolaires dans la mise en œuvre des programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle dans le premier degré et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité dans le second degré dès la rentrée 2025, cette page met à leur disposition le programme, des livrets pédagogiques, des repères, une foire aux questions ainsi que des documents de communication à destination des familles.

Mis à jour : octobre 2025

Des repères pour la mise en œuvre du programme

Ces deux fiches s'adressent :

- pour le premier degré, aux professeurs, aux personnels sociaux et de santé, aux directrices et directeurs d'école, ainsi qu'aux CPC et IEN ;
- pour le second degré, aux professeurs, aux personnels sociaux et de santé, aux CPE, aux personnels de direction et aux corps d'inspection.

Elles offrent des conseils pratiques pour accompagner la mise en œuvre du programme en fonction du profil des personnels et apportent des réponses concrètes aux problématiques rencontrées sur le terrain. Des documents complémentaires sont également signalés afin d'approfondir les points nécessitant des précisions supplémentaires.

Télécharger les fiches

2 parcours M@gistère d'autoformation (Dgesco)



Au service du développement de
mes compétences

EAFC - Créteil

CR

Mes espaces

Catalogues



Catalogues

L'ensemble des formations du réseau Magistère

EVAR x



Tout effacer

Vos mots-clés préférés :

EVAR

Les mots clés populaires :

1er degré

Cycle 3

Pilotage

Réseau Canopé

PERDIR

Management

Cadres

Fondamentaux du management

Inspecteur

IH2EF

2 résultats trouvés



03h00

1er degré

EVAR

EVARS

Les enjeux de l'EVAR dans le 1er degré



03h00

2nd degré

EVAR

EVARS

Les enjeux de l'EVARS dans le 2nd degré



Ouvert à tous les personnels,
pour donner les bases et présenter
le programme EVAR-S





CONFÉRENCE

Programme d'EVAR(S) et développement
des enfants et des adolescents



Mathieu Lacambre

médecin psychiatre, CHU de Montpellier



Conférence scientifique du Professeur **Mathieu Lacambre**

https://podeduc.apps.education.fr/video/87942-03_le-programme-deducation-a-la-vie-affective-et-relationnelle-et-a-la-sexualite-conference-mathieu-lacambre/

Le parcours « Lutter contre les MSF » déjà sur M@gistere-2

 **Magistère**

Au service du développement de mes compétences | EAFC - Crétel

Mes espaces Catalogues

COMPRENDRE ce que sont les MSF pour mieux...

- Témoignage d'une victime
- Comprendre ce que sont ces MSF pour mieux...
- Qui sont les victimes?
- Lien entre les MSF et le mariage forcé

REPÉRER les risques

- L'arbre décisionnel face aux risques des MSF
- Repérer la temporalité des risques pour les filles...
- Test - Je sais identifier des critères de repérage

SIGNALER c'est PROTÉGER

- Périmètre de responsabilité face à un...
- Rédiger une IP ou un signalement : Une...
- JE FAIS LE TEST - Comment choisir entre...

LUTTONS CONTRE LES MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES



Repérer et lutter contre les mutilations sexuelles féminines MSF →

Contacts des associations pouvant...

ACCOMPAGNER : La chirurgie réparatrice d...

La chirurgie réparatrice

INFORMER pour PREVENIR

- Les pays en lutte contre les MSF
- INFORMER - Ce que dit la LOI en France et dan...
- TEST - Répondez aux questions afin de vérifi...
- ORIENTER pour informer nos ados vers...

SENSIBILISER les élèves sans STIGMATISER -...

- 2019-Plan national d'action pour éradiquer...
- 2025-Plan francilien d'action de lutte contre...
- SENSIBILISER les élèves sans STIGMATISER -...
- OUTILS pour aller plus loin

Conclusion

 Ce parcours propose des documents institutionnels et fiables. Les outils utilisés sont ceux du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, du GAMS et de la HAS.



Ces documents permettent

- de mieux comprendre ce que sont les mutilations sexuelles féminines (MSF) afin de reconnaître les signaux forts et faibles des risques de MSF chez les petites filles et les adolescentes.
- d'expliquer comment protéger ces enfants en rédigeant un signalement. Cette rédaction doit être accompagnée par la hiérarchie et par des personnes spécialisées dans ces violences sexuelles féminines.
- de rassurer les victimes et les familles en les informant sur les institutions et les associations compétentes qui peuvent les accompagner.

Durée : 3h



Offre de formation académique

- Stages au PRAF
- FIL et FDL
- Webinaires académiques : sur le consentement, sur la littérature et l'EAS, sur les réseaux sociaux, sur la coéducation (à venir)

Ressources académiques

- Un dossier thématique annuel :
- <https://svt.ac-creteil.fr/?-eas-lettres-informations-et-references-utiles->
- Des ressources pédagogiques :
- <https://svt.ac-creteil.fr/?-eas-ressources-pedagogiques->



► THÉMATIQUES

► ANIMATIONS

► INFORMATIONS IPR

► DISTANCIEL ET PRÉSENTIEL

► SE FORMER



Education à la santé et à la sexualité

Lettres thématiques sur l'éducation à la sexualité et références utiles



Des lettres d'informations traitant des grandes thématiques, des aides, des références...

Webinaires académiques



Enregistrements des webinaires thématiques organisés par la mission
EAS

Consentement, réseaux sociaux, littérature et EAS

<https://svt.ac-creteil.fr/?-Education-a-la-sante-et-a-la-sexualite->

Contacter la mission académique Education à la sexualité :

Pilotes académiques :

Aline Bohly, IA-IPR SVT : aline.bohly@ac-creteil.fr

Adrien David, IA-IPR lettres : adrien-georges.david@ac-creteil.fr

Aline Delinchant, ICT : aline.delinchant@ac-creteil.fr

Chargée de mission EAS :

Chrystelle Roucher : mission.eas@ac-creteil.fr

IEN 1^{er} degré en charge de l'EVAR :

77 : Sophie Fort sophie.fort@ac-creteil.fr

93 : Brigitte Bertin : brigitte.bertin@ac-creteil.fr

94 : Anne Cunha-Fragola : anne.fragola@ac-creteil.fr